

Réf: Dossier 250317

Avis de constitution

SOCIETE « ESSI ECOLE »

Siège ABIDJAN COCODY VILLAGE D'ANYAMA-
DEBARCADERE, Lot 1169-1170-1171-1172, Ilot 154

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 31/08/2023, et enregistrés au CEPICI le 13/09/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ESSI ECOLE »

Objet : - Création et Gestion d'établissement scolaire ;
- Toutes activités d'enseignement général, technique, d'éducation et de formation professionnelle par la création d'établissements préscolaires, primaires, secondaires et supérieurs ;
- Création et gestion de cantines scolaires ;

La prise de participation dans toutes entreprises, sociétés ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer ou ayant un objet similaire.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières, et immobilières pouvant être nécessaires ou utiles à la réalisation et au développement des affaires de la société ou pouvant être rattachées directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

ET, POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

La prise en location Gérance de tous fonds de commerce.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY VILLAGE D'ANYAMA-DEBARCADERE, Lot 1169-1170-1171-1172, Ilot 154

Dirigeant(s) Mlle OUATTARA MARIAM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06057 du 18/10/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74373/GTCA/RC/2023 du 18/10/2023

